

> Intitulé de l'emploi

Ingénieur d'études en bâtiment

> Autres appellations

- Chargé d'études techniques
- Ingénieur de conception

> Définition synthétique

L'ingénieur d'études en bâtiment pilote ou réalise les études techniques des projets de construction et d'aménagement dans toutes les phases de conception et de réalisation.

> Activités principales

- Conseil en matière de solutions techniques dans la spécialité
- Conception de projets d'aménagement et de construction et proposition de modes de réalisation
- Organisation et contrôle du travail des dessinateurs et projeteurs
- Pilotage et suivi technique et administratif des études de construction et d'aménagement sous-traitées à des partenaires extérieurs

> Compétences requises

Savoir :

- Réglementations (urbanisme, sécurité, établissements recevant du public, etc.)
- Techniques du bâtiment et du génie civil
- Méthodes d'ingénierie de projet
- Marchés publics
- Règles comptables
- Contrôle des coûts
- Démarche qualité

Savoir-faire :

- Réaliser des études techniques et économiques
- Concevoir et rédiger des cahiers des charges et élaborer des appels d'offres
- Utiliser des outils de conception assistée par ordinateur (CAO) et dessin assisté par ordinateur (DAO)
- Suivre et contrôler des réalisations ou des projets menés par des sous-traitants
- Encadrer et animer une équipe

Comportements professionnels :

- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Force de proposition
- Disponibilité

> Conditions particulières d'exercice

- Déplacements fréquents
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Travail en bureau
- Risques d'engagement de la responsabilité civile et pénale

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Démarches de développement durable (mise en œuvre de la démarche haute qualité environnementale (HQE))
- Certification
- Évolution des techniques de construction
- Complexification de l'environnement juridique

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Renforcement des compétences techniques et juridiques requises

> Proximité avec d'autres emplois

- Chef de projet infrastructures